



Communiqué de presse

16 février 2024

Contact : Béatrice Pinteno

Responsable Communication

beatricepinteno@syndicat-centre-herault.org

06 81 50 68 61

Syndicat Centre Hérault

04 67 88 18 46

syndicat-centre-herault.org



Recyclage : Tous les équipements de sport et de loisirs dont vous ne voulez plus, en bon ou mauvais état, même petits, vont en déchèterie !

Le Syndicat Centre Hérault, qui gère neuf déchèteries sur le territoire, a multiplié depuis 20 ans les solutions de tri des différents objets et matières afin qu'ils soient réemployés ou recyclés. Dans chaque déchèterie du territoire, un local « réemploi » est prévu pour déposer leurs dons d'objets réemployables en bon état. Les équipements de sport et de loisirs vont au même endroit et même ceux en mauvais état qui auront une plus grande chance d'être réparés grâce à une nouvelle collaboration du Syndicat Centre Hérault avec l'éco-organisme Ecologic.

Tous les articles de sport et de loisirs, quel que soit leur état, peuvent être apportés en déchèterie. Sont concernés tous les équipements et leurs accessoires utilisés dans le cadre d'une pratique sportive ou d'un loisir : vélos, trottinettes, skates, rollers, palmes, tubas, masques, chaussures de ski, patins à glace, luges, arcs et flèches, trampolines, boules de pétanque, selles, cravaches, ballon, balles, tables de ping-pong, cordes, mousqueton, tapis de fitness, haltères, appareils de musculation, cibles, cartouchières, casques anti-bruit, bottes de chasse... Les agents de déchèteries sont à votre service pour vous guider.

S'ils sont en bon état, vous devez les déposer dans le local spécifique des objets réemployables. Vous permettez ainsi à tous les équipements sportifs et de loisirs que vous n'utilisez plus d'avoir une seconde vie et de continuer à être utilisés. Cela désencombre également vos placards des objets dont vous n'avez plus besoin.

S'ils sont en mauvais état, il faut tout de même les apporter en déchèterie. Une expérimentation est en cours sur les déchèteries d'Aspiran, Montarnaud et Montpeyroux afin de permettre la réparation de beaucoup plus d'articles de sport et de loisirs et éviter ainsi qu'ils partent sur le site d'enfouissement à Soumont. Quelle que soit leur dimension ou leur matière, comme par exemple les balles et les ballons, ne les jetez plus dans la poubelle grise avec vos ordures ménagères ! Ils peuvent eux aussi être recyclés ou valorisés !

La Ressourcerie Cœur d'Hérault, partenaire du Syndicat Centre Hérault, est chargée de récupérer tous les dépôts effectués dans le local des objets réemployables des déchèteries. Cette association, qui emploie des personnes en insertion professionnelle, effectue de petites réparations si nécessaire, les nettoie, puis les propose à la vente à prix modeste dans sa boutique solidaire située à Saint-André-de-Sangonis. A partir de mi-février, le Syndicat Centre Hérault travaillera également avec Ecologic, l'éco-organisme agréé par l'État pour accompagner la collecte des articles de sport et de loisirs, et son prestataire « Lezprit Réquipe », une recyclerie spécialisée dans les articles de sport située à Montpellier. Lezprit Réquip, qui récupèrera tous les articles en mauvais état, dispose d'un centre de valorisation pour réparer, transformer, démanteler, à partir de matériel de sport en fin de vie.

Si l'expérimentation porte ses fruits dans les trois déchèteries, le Syndicat Centre Hérault étendra la mise en place de cette collecte sur les autres déchèteries du territoire. Le syndicat prévoit également de mettre en place d'autres filières de valorisation dans ses déchèteries comme celles des jouets, du bâtiment, des articles de bricolage et jardinage. Il est donc important en déchèterie de bien suivre les consignes de tri pour déposer vos déchets au bon endroit.